



Disponible en ligne sur [www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)

**ScienceDirect**

Sociologie du travail 58 (2016) 253–272

**SOCIOLOGIE**  
DU TRAVAIL

[www.em-consulte.com](http://www.em-consulte.com)

Prix du jeune auteur 2015

# Pouvoir statutaire, pouvoir relationnel. Une analyse organisationnelle des architectes en situation de travail

*Status and Relationships as Sources of Professionals' Power:  
An Organisational Analysis of Architects at Work*

Marie Piganiol

Centre de sociologie des organisations (CSO), UMR 7116 CNRS et Sciences Po, 19, rue Amélie, 75007 Paris, France

Reçu le 29 septembre 2015 ; accepté le 4 mai 2016

Disponible sur Internet le 11 juillet 2016

---

## Résumé

L'objectif de cet article est de contribuer au débat sur la vulnérabilité professionnelle. Il interroge la capacité des professionnels à défendre leur expertise dans des contextes organisationnels marqués par des formes de contrôle renouvelées et une division du travail poussée. Il s'appuie pour cela sur une enquête ethnographique de plusieurs mois portant sur le travail de conception d'un projet architectural parisien. Croisant les outils de la sociologie des professions avec ceux de la sociologie des organisations, nous proposons d'appréhender le pouvoir des professionnels non pas seulement comme un attribut statutaire lié à la professionnalisation d'un groupe social (*pouvoir statutaire*), mais aussi dans sa dimension relationnelle, c'est-à-dire comme une capacité d'action négociée dans un système d'interdépendances (*pouvoir relationnel*). L'article montre que face aux contraintes très fortes auxquelles ils sont soumis dans leur contexte de travail, les architectes développent des formes de résistance et de nouveaux espaces de pouvoir à partir de ressources qu'ils tirent, d'une part, de la solidité de leur statut et, d'autre part, des relations sociales qui composent leur contexte de travail.

© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

*Mots clés* : Professions ; Vulnérabilité ; Pouvoir ; Architectes ; Organisation ; Conception ; Autonomie

## Abstract

The article discusses the issue of the vulnerability of professionals. It questions the ability of professionals to defend their expertise in organisations characterised by extensive formal controls and a far-reaching division of labour. Based on ethnographic fieldwork on the preparation of an architectural project in Paris

---

Adresse e-mail : [marie.piganiol@sciencespo.fr](mailto:marie.piganiol@sciencespo.fr)

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.06.005>

0038-0296/© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

and drawing on an organisation theory perspective, the article reconsiders the sources of professionals' power. It argues that this power has two distinct sources: the status that professionals draw from control over their jurisdiction (*status-based power*), and a capacity for negotiated action among interdependent actors (*relation-based power*). The article shows that, even in highly restrictive environments, architects may develop new forms of resistance and find alternative areas of control. They do so by relying on the robustness of their professional status and by using the social relations that shape their working environment. © 2016 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

*Keywords:* Professions; Vulnerability; Power; Architects; Organisations; Conception; Autonomy

Les réformes et évolutions qui touchent depuis une vingtaine d'années les contextes de travail des professionnels, par exemple les médecins, les chercheurs ou les architectes, font l'objet de vifs débats publics et académiques<sup>1</sup>. Face à l'émergence ou à la visibilité accrue de nouveaux acteurs — gestionnaires et managers, agences publiques ou concurrents de marchés connexes —, la question de l'autonomie des professionnels fait surface. Si cette dernière est périodiquement remise en question par les responsables politiques, de droite comme de gauche<sup>2</sup>, elle fait en retour l'objet de mobilisations régulières de la part des groupes professionnels visés qui dénoncent les menaces pesant sur la qualité de leurs services, comme lors de la grève des médecins hospitaliers en octobre 2014, des manifestations de chercheurs un mois plus tard, ou à travers la publication du Livre Blanc des architectes<sup>3</sup>.

Certains travaux de sociologie des professions confirment les appréhensions exprimées par les professionnels sur le devenir de leur statut et des services qu'ils prodiguent. Le secteur de la santé a constitué un terrain d'étude privilégié à cet égard. Les récentes réformes des établissements hospitaliers soumettent les médecins à des injonctions de rentabilité et de redevabilité plus vives (Mas et al., 2011), fragilisent l'autorité des médecins face aux managers (Pierru, 2012) et affectent en conséquence la logique de soin (Belorgey, 2010). Ces évolutions ne concernent pas les seules professions médicales, selon Florent Champy (2009, 2011). Elles touchent l'ensemble des professions dont la rationalisation des contextes de travail remet en cause le caractère « prudentiel » de l'activité, c'est-à-dire la capacité à définir, à superviser et à évaluer les finalités et les moyens mobilisés dans leur travail. C'est en tout cas la thèse soutenue à partir du cas des architectes. Cas

<sup>1</sup> Nous entendons la profession dans son acception anglo-saxonne. Dans cette perspective, les *professions* renvoient aux groupes sociaux qui revendiquent un monopole d'exercice et une forte autonomie dans leur activité. Les professionnels contrôlent la nature de leur expertise, la formation et la socialisation de leurs membres au travers d'organisations spécifiques qui entretiennent les valeurs et règles éthiques autour desquelles ils se sont constitués (Freidson, 2001).

<sup>2</sup> On peut citer à cet égard le rapport Attali rendu à Nicolas Sarkozy le 23 janvier 2008 et la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques — dite « loi Macron » —, qui proposent notamment d'ouvrir les professions « réglementées » pour encourager la croissance économique.

<sup>3</sup> Le secteur de l'hôpital s'est mobilisé à la suite de l'appel lancé par Avenir Hospitalier, un regroupement de syndicats de médecins. La grève dénonçait les facteurs de dégradation des conditions de travail, comme la bureaucratisation de l'hôpital et la tarification à l'activité. Du côté de la recherche, on peut citer le collectif « Sciences en marche » qui a organisé en décembre 2014 des manifestations de chercheurs et d'étudiants contre la mise en concurrence des universités et la baisse des budgets dans l'enseignement supérieur. Dernier exemple, la mobilisation des architectes en février 2004, à la Mutualité de Paris, a débouché sur la rédaction d'un Livre Blanc dénonçant le développement des Partenariats public-privé (PPP) à l'origine de la multiplication des réglementations et de la « marchandisation » de leur activité.

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/5126798>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/5126798>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)